

Transport du grain de l'Ouest—Loi

● (1130)

Le gouvernement devrait certainement se prononcer en faveur de la motion n° 40 qui a été présentée par notre parti. La Commission canadienne du blé a exercé d'énormes pressions en ce sens. J'exhorte le gouvernement à envisager très sérieusement de l'accepter, car cela affermirait les pouvoirs de la Commission canadienne du blé et lui permettrait, du même coup, de mieux servir les producteurs de grain du Canada.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je désire également participer au débat sur la motion n° 39 qui a été présentée par le député d'Assiniboia (M. Gustafson) et sur la motion n° 40 qui l'a été par mon collègue et ami, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Comme les députés l'ont mentionné précédemment, les amendements visent à affirmer la position de la Commission canadienne du blé ou, du moins, à lui conserver son rôle historique, rôle qui a évolué au fil des ans grâce à l'expérience et la pratique et qui a profité aux agriculteurs de l'Ouest du pays.

Le projet de loi, sous sa forme actuelle, monsieur le Président, affaiblit la position de la Commission canadienne du blé en matière de répartition des wagons et d'organisation du transport du grain vers les ports. Il permet à l'administrateur de s'adjuger une part toujours plus grande des responsabilités incombant à la Commission canadienne du blé. Nous y sommes opposés. Il est clair que les députés conservateurs, surtout ceux qui représentent des circonscriptions de la Saskatchewan, de l'Alberta ou du Manitoba, comprennent le rôle essentiel de la Commission canadienne du blé pour les agriculteurs de l'Ouest. Ils comprennent qu'il ne faut pas y toucher.

Il faut s'attendre à une mesure comme le projet de loi C-155, et en particulier comme cet article, de la part d'un gouvernement qui n'est aucunement représenté dans les provinces agricoles de l'Ouest. Le ministère concerné, monsieur le Président, a commis un nombre incroyable d'erreurs importantes en se mêlant d'un système mis au point dans l'Ouest avec les années, ce qui a eu pour effet de l'empêcher totalement de fonctionner et de le détruire. Ce projet de loi et, notamment cet article, nous sont présentés par le ministère auquel nous devons l'aéroport de Mirabel et le projet de construction de l'aéroport de Pickering, des fiascos représentant des milliards de dollars qu'on nous présente simplement comme des erreurs de calcul.

Ce sont les mêmes personnes qui nous ont donné les diverses politiques adoptées au Canada en matière de transports au fil des ans, qui ont permis la dégradation du service ferroviaire au Canada et qui ont présidé à la disparition graduelle du service-voyageurs. Tout cela dans un pays qui dépend tellement des chemins de fer. Le ministère dont je parle a permis l'érosion graduelle de ces services essentiels et il veut maintenant toucher à la Commission canadienne du blé. Je n'ai pas confiance en lui, monsieur le Président, pas plus d'ailleurs que mes électeurs de Regina Est, qu'ils soient conservateurs, néo-démocrates ou libéraux. Les habitants de l'Ouest croient fermement que ce ministère et le gouvernement ne savent pas ce qu'ils font.

Nos commettants comptent sur nous, qui sommes leurs représentants à la Chambre des communes, pour faire part de façon énergique et répétée de leurs points de vue et de leurs

craintes. Monsieur le Président, nous traversons des jours néfastes pour le Parlement et pour le gouvernement parce que celui-ci est décidé à foncer sans tenir compte de l'expérience ni des désirs exprimés, sans égard aux besoins de l'Ouest canadien. Avec son aveuglement bureaucratique, il est décidé à foncer. Il se croit investi d'une mission, il prétend aller dans le sens du progrès et de l'avenir, comme on dit dans le jargon bureaucratique. Il s'est laissé convaincre par l'administration que ce qu'il fait est juste. Il a cessé d'écouter le peuple, il se lance les yeux fermés dans la destruction d'un système qu'il a mis des années à mettre sur pied et qui fonctionne bien en ce moment. Et, par-dessus le marché, il cherche maintenant à étouffer les voix de l'Ouest. Il va faire adopter la clôture. Il va nous empêcher de discuter tous ces amendements.

Tous ces amendements qui ont été présentés par le député de Regina-Ouest, et beaucoup d'autres qui sont dus au parti conservateur, sont des amendements valables qu'il faut étudier parce que le projet de loi initial est si imparfait, même sur le plan de la forme, que chaque article demande à être étudié de près. Nous avons le droit de parole. Nous avons le droit d'exposer le point de vue de nos commettants de l'ouest du Canada. Mais c'est une chose que le gouvernement ne veut pas entendre. Il tient uniquement à enfoncer ce projet de loi de force, en se bouchant les yeux et les oreilles. Il est tragique de voir saborder un des éléments importants de notre société, surtout dans l'Ouest, sans que les représentants de l'Ouest aient seulement la possibilité d'exposer pleinement leur point de vue, leurs objections, leurs réflexions et leur avis sur ce projet de loi.

Les événements qui se sont produits ces dernières semaines à la Chambre, et ceux qui vont se produire dans l'avenir immédiat sont regrettables non seulement pour le Parlement mais pour le Canada tout entier. Ce qui se passe, monsieur le Président, c'est qu'une administration irréfléchie est en train de détruire une chose qui a assuré la cohésion du pays, avec le consentement d'un gouvernement sans cœur et sans pitié.

Beaucoup de députés ont déjà parlé du rôle important de la Commission canadienne du blé, de la façon dont elle a vu le jour et de sa nécessité. La Commission canadienne du blé a voix au chapitre, sinon voix déterminante, dans la répartition des wagons céréaliers de manière à faciliter au mieux le transport de nos produits. L'effet réel de ce projet de loi, comme d'autres députés l'ont signalé, c'est de permettre de grignoter ce rôle, de l'affaiblir avec le temps.

J'adjure les députés gouvernementaux d'examiner au fond les motions présentées par l'opposition officielle et par le Nouveau parti démocratique. Je les adjure de prendre la parole, pour au moins nous dire leur avis sur cette question. Ils devraient au moins avoir la décence de nous dire pour quelle raison il ne faut pas adopter ces amendements. Mais ils gardent le silence, ils profitent de leur majorité pour imposer ce projet de loi de force sans même nous en donner un motif intelligent. C'est aggraver l'outrage. J'adjure les gouvernementaux de se lever et de nous expliquer les raisons d'être de cet article. Par leur silence, ils ne font qu'accroître les craintes éprouvées par les gens de l'Ouest au sujet de ce projet de loi.